

Méthode du commentaire d'article

Marjorie Brusorio

Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille
Chargée de TD à l'Université de Toulon et du Var



Qu'il s'agisse du droit privé ou public, national ou international, d'un code, d'un traité, d'une constitution, d'une proposition de loi... les normes juridiques sont souvent présentées sous la forme d'articles. Quelle que soit sa profession (avocat, magistrat, notaire, juriste d'entreprise...), le juriste est amené à exploiter ces dispositions normatives et doit être capable de les interpréter.

Dès la première année d'étude, savoir analyser et apprécier un article est également indispensable pour l'appliquer à bon escient dans un cas pratique ou en évaluer le bien fondé lors d'un commentaire d'arrêt.

Le commentaire d'article est donc un exercice fondamental. Il consiste à analyser, expliquer et apprécier une disposition normative en la replaçant dans son contexte et en répondant aux questions suivantes :

1. Pourquoi cet article a-t-il été conçu ?
Qu'est-ce qui a incité son auteur à l'élaborer ?

2. Quelle réponse a-t-il apporté au problème qui a nécessité son élaboration ?
3. Cette réponse est-elle satisfaisante ?
Quelles réactions l'article a-t-il suscité ?

Même si vous n'avez pas de solution à trouver, comme dans un cas pratique, ou de problème juridique à formuler, comme dans un commentaire d'arrêt, le commentaire d'article n'est pas un exercice facile. Il suppose de solides connaissances et le strict respect de la méthode.

Outre l'écueil de la paraphrase, vous devez éviter de glisser vers un autre type d'exercice juridique.

Ainsi, le commentaire de l'article 146 du Code civil - « *Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement* » - ne doit pas aboutir :

- au commentaire de l'arrêt « Appietto » (Cass. 1^{re} civ., 20 novembre 1963, D. 1964, jur. p. 465). Cet arrêt doit seulement être cité pour illustrer la distinction opérée par la jurisprudence quant aux buts poursuivis par les époux lorsque leur mariage est simulé.

- à l'étude du cas particulier des mariages « blancs » pour que l'un des époux acquière la nationalité française. Un tel devoir serait incomplet, le cas des incapables majeurs n'étant pas traité.

- à une dissertation sur « *Le consentement dans le mariage* ». Le commentaire doit seulement porter sur l'absence de consentement. Les vices du consentement visés à l'article 180 du Code civil doivent être écartés dans l'introduction ou cités, à titre de comparaison, dans le corps du devoir.

Ils ne peuvent pas faire l'objet d'une partie ou d'une sous partie.

Savoir commenter un article est indispensable mais difficile. Cela suppose une bonne préparation, méthodique, à laquelle vous devez consacrer au moins la moitié du temps qui vous est imparti.

La préparation du commentaire

La préparation du commentaire comporte quatre étapes. Tout d'abord, il est indispensable de bien identifier l'article. Ensuite, il faut l'analyser et l'apprécier. Enfin, lorsque vous connaîtrez parfaitement tous les éléments devant figurer dans votre devoir, et seulement à ce moment-là, vous pourrez élaborer votre plan.

A. - L'identification de l'article

Trois informations permettent d'identifier un article : sa date, son auteur et son support.

La date d'élaboration de l'article permet de le rapprocher d'autres textes ou décisions, antérieurs, simultanés ou postérieurs, susceptibles de vous éclairer sur le contexte de son adoption. Ainsi la loi du 4 mars 2002 (loi n° 2002-303 du 4 mars 2002, JO du 5 mars 2002, p. 4118) sur le droit des malades, a eu pour but de mettre un terme à la polémique sur la naissance des enfants handicapés suite à l'arrêt « *Perruche* » du 17 novembre 2000 (Cass. Ass. Plén., 17 nov. 2000 : JCP éd. G. 2000, II, 10438).

La date d'élaboration de l'article vous permet également d'attribuer à certains mots leur véritable sens, passé et actuel, lorsque le texte est ancien, et de comprendre les motivations de son auteur. L'article 1384 al. 5 du Code civil dispose que les maîtres et les commettants sont respectivement responsables du fait de leur domestiques et de leurs préposés. Les rédacteurs du Code civil ont distingué les maîtres des commettants pour insister, à l'époque, sur la responsabilité des premiers, le métier de domestique étant courant en 1804. En réalité, une telle distinction était inutile, les maîtres étant des commettants et les domestiques des préposés !

L'identité de l'auteur d'un article peut vous renseigner sur son objectif et les circonstances de son élaboration. La loi du 4 mars 2002 (loi n° 2002-305 du 4 mars 2002, JO du 5 mars 2002, p. 4159) relative au nom de famille, fut votée rapidement, à la fin d'une législature particulièrement chargée. Ceci explique certaines imperfections auxquelles les parlementaires suivants ont dû remédier par la loi du 18 juin 2003 (loi n° 2003-516 du 18 juin 2003, JO du 19 juin 2003, p. 10240).

Le support de l'article, c'est-à-dire la loi, la réforme, le code dont il est issu permet de connaître sa valeur et son importance. Un article issu d'une réforme d'envergure ou de fond est plus important qu'un article issu d'une réforme de circonstance. Ainsi, la loi constitutionnelle du 2 octobre 2000 (loi constitutionnelle n° 2000-964 du 2 oct. 2000, JO du 3 oct. 2000, p. 15582) réduisant la durée du mandat présidentiel à cinq ans, pour l'aligner sur celui des députés, est une réforme moins importante que celle du 6 novembre 1962 (loi n° 62-1292 du 6 nov. 1962, JO du 7 nov. 1962, p. 10762) ayant instauré l'élection du président de la République au suffrage universel et remettant en cause la qualification de régime parlementaire.

Attention ! Commenter un article issu d'une loi n'est pas commenter cette loi ! De même, commenter un article issu d'un code ne doit pas vous conduire à commenter le chapitre dont il fait parti. Certes, il est indispensable de connaître ce qui entoure l'article sur son support pour bien l'apprécier. Il est même opportun de l'évoquer dans l'introduction et de

faire quelques renvois dans votre devoir, mais ne vous dispersez pas. Si vous étendez le champs de votre étude, vous serez contraint, par manque de temps, de survoler l'article concerné alors que votre correcteur en attend une étude approfondie.

Après avoir déterminé le support originel de l'article, pensez à indiquer son support final, s'il a été inséré dans un code, un traité... Cela peut également renseigner sur son importance et sur l'intention de son auteur. Ainsi, la loi du 29 juillet 1994 (loi n° 94-653 du 23 juil. 1994, JO du 30 juil. 1994 p. 11056) sur le respect du corps humain a inséré des articles à la fois dans le Code civil et dans le Code de la santé publique selon le thème visé et les personnes concernées.

B. - L'analyse de l'article

Après avoir identifié l'article, vous devez analyser ses termes ainsi que sa structure grammaticale et logique.

Chaque terme du texte doit être défini dans son sens courant et juridique, ce travail s'appelle **la glose**. S'il existe plusieurs sens ou un risque de confusion, vous devez expliquer les termes en recherchant l'intention de l'auteur et l'interprétation de la jurisprudence. Ainsi la communauté de vie à laquelle les époux s'obligent mutuellement, selon l'article 215 du Code civil, englobe le devoir de cohabitation et le devoir conjugal.

La structure grammaticale de l'article est utile pour élaborer le plan du commentaire.

Vous devez relever les propositions principales et subordonnées, les articles définis (le / la / les) ou indéfinis (un / une / des), les conjonctions de coordination : « et » (accumulation / énumération) ; « ou » (indifférence / alternative). Ainsi l'intérêt de l'article 362 du Code civil est d'énoncer que « la décision prononçant l'adoption simple est mentionnée ou transcrite sur les registres de l'état civil ». Le législateur a également précisé quand : « Dans les quinze jours de la date à laquelle elle est passée en force de chose jugée » et comment : « à la requête du procureur de la République ».

N'oubliez pas qu'en principe, dans le langage juridique, l'indicatif vaut impératif !

La structure logique de l'article correspond au mode de raisonnement de son auteur ainsi qu'à la méthode législative qu'il a utilisée c'est-à-dire ce qu'il a dit et comment il l'a dit. Elle vous aide pour la construction du plan.

L'auteur peut fixer un principe, une exception, une limite ; dresser une liste de personnes ou de situations... Par exemple, l'article 544 du Code civil pose le principe selon lequel « La propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue », ainsi qu'une limite : « pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements ».

L'auteur peut aussi permettre, interdire, suggérer, utiliser un modèle de référence, des notions précises ou floues, laisser une marge d'appréciation au juge. Ainsi, lors d'un divorce par consentement mutuel, le législateur a prévu que « le juge prononce le divorce s'il a acquis la conviction que la volonté de chacun des époux est réelle et que chacun d'eux a donné librement son accord. » (art. 232 al. 1 C. civ.). De même, l'article 360 du Code civil permet l'adoption simple d'un enfant ayant fait l'objet d'une adoption plénière, « s'il est justifié de motifs graves ».

L'analyse du texte est indispensable mais ne suffit pas. Le commentaire d'article suppose également de l'interpréter, de l'apprécier.

C. - L'appréciation de l'article

Après avoir déterminé le contenu et le sens de l'article, il faut l'apprécier. Pour cette étape, vous devez faire appel à vos connaissances relatives au thème visé et répondre aux questions suivantes :

1. Avant l'adoption de l'article. Pourquoi cet article a-t-il été écrit ? Pourquoi l'a-t-il été à ce moment-là ? Quelles situations, quelles personnes ont nécessité son élaboration ? Quel était le but de son auteur ? Consacre-t-il une évolution jurisprudentielle ou sociale ? Sanctionne-t-il une dérive des tribunaux ou des comportements ?

2. L'article adopté. Quelle solution l'article a-t-il apporté au problème posé à son auteur ? Quel est son sens, son apport ? L'auteur a-t-il atteint son but ? Quelles situations, quelles personnes sont effectivement visées ? S'agit-il d'un nouveau principe, d'une précision, d'une exception ?

3. Après l'adoption de l'article.

Comment ont réagi la jurisprudence, la doctrine, les professionnels ? La doctrine l'a-t-elle approuvé ? Critiqué ? La jurisprudence l'a-t-elle strictement appliqué ? A-t-elle du l'interpréter ? Y a-t-il unanimité ou divergence entre les juges ? Les professionnels l'ont-ils strictement appliqué ? Ont-ils essayé de le contourner ? Quel est l'avenir probable du texte (abrogation, pérennité) ?

D. - L'élaboration du plan

Comme le commentaire d'arrêt, le plan du commentaire d'article doit comporter deux parties et quatre sous-parties de longueur et d'intérêt équivalents. Vous devez, autant que possible, vous appuyer sur la structure de l'article pour construire votre plan. Chaque sous-partie doit correspondre à l'analyse et à l'appréciation d'un passage de l'article. Il ne faut, en aucun cas, identifier et analyser l'article dans la première partie et l'apprécier dans la seconde.

Pour élaborer votre plan, vous devez être attentif :

- **à la structure typographique** : phrase, alinéa, virgule...

Ainsi, l'article 55 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose « *Les traités et accords régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois, sous réserve, pour chaque accord ou traité, de son application par l'autre partie.* »

Les différentes virgules de cet article en font ressortir la structure dont vous pouvez vous inspirer pour bâtir votre plan. En effet, cet article énonce un principe : les traités et accords ont une autorité supérieure à celle des lois, et trois limites mises en évidence par des virgules : les traités et accords doivent être ratifiés ou approuvés (1), publiés (2) et appliqués par l'autre partie (3).

Vous pouvez donc, par exemple, étudier le principe de l'autorité supérieure des traités dans la première partie et les limites à cette supériorité dans la deuxième.

- **à la structure grammaticale** : proposition principale, subordonnée(s), mots ou concepts clés...

Par exemple, l'article 205 du Code civil dispose que « *Les enfants doivent des aliments*

à leurs père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin. » Cet article est composé d'une seule phrase sans ponctuation particulière et l'analyse de la structure typographique ne permet pas de construire un plan.

En revanche, il est composé d'une proposition principale (les enfants doivent des aliments à leurs père et mère ou autres ascendants) et d'une subordonnée (qui sont dans le besoin).

Vous pouvez étudier dans la première partie : à quelles personnes les enfants doivent des aliments et, dans la seconde : à quelle condition.

- **à la structure logique** : changement d'idée, de situation, énoncé d'un principe, d'une exception, d'un cas particulier...

Ainsi, l'article 515-4 du Code civil envisage-t-il dans son alinéa 1^{er} la solidarité des pacsés entre eux et, dans son 2^e alinéa, la solidarité des pacsés à l'égard des tiers. Cette structure logique, visant deux situations différentes, peut correspondre au plan du commentaire d'article.

Lorsque l'analyse de l'article est terminée et le plan fixé, vous avez accompli la part la plus difficile du travail. Vous abordez alors la seconde étape du commentaire d'article : la rédaction.

La rédaction du commentaire

Lors de la rédaction de votre commentaire, pensez à soigner autant la forme que le fond. Outre la maîtrise de l'orthographe, de la grammaire et du langage juridique, veillez à bien présenter votre copie avec une marge, des retours à la ligne et, si nécessaire, des ratures « *propres* » !

L'introduction

L'introduction représente un tiers du devoir. Vous devez y présenter le sujet en respectant les étapes suivantes :

1. annoncer le thème visé par une ou deux phrases « *d'attaque* » ;
2. indiquer quel article vous allez commenter : n'hésitez pas à le citer intégralement ou à en rappeler la substance s'il est trop long (plus de trois ou quatre lignes) ;
3. situer l'article dans le temps et l'es-

pace en précisant l'identité de son auteur, la date à laquelle il a été élaboré et le lieu où il a été inséré (code, chapitre, section) ;

4. expliquer à quelle question l'article est venu répondre ? Pourquoi a-t-il été créé ? Quelle situation a justifié son élaboration ? Était-ce un problème important ? Qui concerne-t-il ? A-t-il été difficile à élaborer ? Comment est-il appliqué ? Doit-il être interprété ?
5. annoncer le plan (seulement les deux parties, les sous-parties doivent être annoncées dans les chapeaux).

Le corps du commentaire

Développer votre commentaire consiste à ordonner les remarques inscrites sur votre brouillon et à les insérer dans votre plan en enchaînant vos propos. Pour cela, vous devez penser aux chapeaux sous les titres de vos parties pour annoncer les sous-parties et à la transition entre les deux grandes parties.

Les intitulés doivent être précis, de préférence courts, sans verbe conjugué et correspondre parfaitement au contenu de la partie ou de la sous-partie. Il est d'ailleurs conseillé de compléter les titres après avoir rédigé les sous-parties.

La conclusion

Le commentaire d'article doit se terminer par une brève conclusion. Vous ne devez ni résumer, en quelques mots, ce que vous avez longuement développé dans le corps du devoir, ni soulever une idée nouvelle pour marquer votre correcteur. Le but de la conclusion est d'achever votre démonstration et de constituer une ouverture sur l'avenir.

Vous pouvez, par exemple, suggérer à votre lecteur d'être attentif :

- à l'application que la jurisprudence ou les professionnels feront de l'article
- à une éventuelle intervention du législateur pour adapter l'article à l'évolution de la pratique ou des mœurs, ou remédier à certaines incohérences.

Un dernier effort : relisez votre copie avant de la rendre. Il serait dommage qu'un bon travail de fond soit dévalorisé par une orthographe désastreuse ou que certains passages effacés ne soient jamais complétés !